



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 47 DU SAMEDI 16/07/2022

Réunion du 11 juillet 2022

CONGES D'ETE

La Délégation du Roannais de Football, et plus particulièrement le secrétariat, sera fermée du jeudi 21 juillet au mardi 16 aout à 14h30.

RELEVÉ DE COMPTE RAPPEL POUR LES RETARDATAIRES

Le dernier relevé de la saison de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans « Organisation », « Etat du Compte », « Délégation du Roannais », montant dans « solde en comptabilité débiteur ».

Règlement par chèque à la Délégation pour le lundi 18 juillet, dernier délai.

Liste des clubs en attente de règlement pour clôturer la saison 2021 – 2022 :

Astrée
Belmont
Cezay
Changy
Charlieu
Chausseterre Les Salles
Cordelle
Cours
Couzan
Ecotay Moingt
Est Roannais
Finerbal
Groupement ABC
Mably
Moulins Cherier
Olympique Est Roannais
Parigny
Pays de Coise
Pouilly les Nonains
Riorges
Roanne Matel
Roanne Parc
Roanne Portugais
Roche St Genest
St Haonnaise
St Just St Rambert
St Marcellin en Forez
St Romain le Puy
St Symphorien de Lay
Toranche
Villerest

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Pour la saison 2022/2023, tous les engagements sont disponibles sur « Footclubs »

Toutes les compétitions déjà existantes sont pré-engagées et les clubs doivent confirmer leurs choix sur « Footclubs », en indiquant l'accord ou le refus.

En cas de refus et de désistement, merci de nous le faire savoir par le mail officiel de votre club.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

A noter l'inscription possible à deux nouvelles compétitions éventuelles : Critérium (licence libre) et Loisir à 8.

Quelle que soit la catégorie et l'équipe, les clubs doivent ajouter leurs desiderata (jumelages, alternances et terrains) directement dans « Footclubs ». Aucune information par courriel ne sera prise en compte.

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites ci-dessous :

- Seniors D1 / D2 / D3 : **dimanche 17 juillet**
- Seniors D4 / D5 : **dimanche 31 juillet**
- Loisir à 11 / Loisir à 8 / Critérium / + de 40 ans : **dimanche 15 août**
- U18 D2 / U15 D2 = **dimanche 31 juillet**
- U18 D3 – U15 D3 = **mercredi 31 août**
- U13 – U11 = **dimanche 11 septembre**
- U9 – U7 = **dimanche 18 septembre**

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)
- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire », afin de choisir la rubrique « Délégation du Roannais »

LICENCES

Actuellement, vous constatez peut-être dans FOOTCLUBS que vos demandes de licences sont en attente de validation par la Ligue. Ceci est lié au fait que les licences des trois membres du Bureau (Président, Secrétaire Général et Trésorier) de votre club n'ont pas encore été demandées et validées.

Pour rappel, comme indiqué dans le menu : Organisation / Membres du club sur FOOTCLUBS, la validation des licences du club sont bloquées tant que les licences des 3 membres du Bureau sont non validées.

Renseigner les membres du Bureau n'est pas suffisant pour permettre à la Ligue de valider les demandes de licences d'un club ! En effet, l'article 30-1 des Règlements Généraux de la F.F.F. précise qu'un club doit posséder, à minima, une licence pour le(a) Président(e), le(a) Secrétaire Général(e) et le(a) Trésorier(e).

Par conséquent, si vous souhaitez que vos demandes de licences puissent être traitées par la Ligue, merci de transmettre dès que possible les demandes de licences des trois membres du Bureau cités ci-dessus que vous avez validés dans FOOTCLUBS (Menu : Organisation / Membres du club) .

RAPPEL - ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS

La **CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) demande à la FFF de supprimer tous les numéros de téléphone à la fin de chaque saison.

Le District de la Loire, les bénévoles, les dirigeants des clubs ont besoin d'un minimum d'éléments pour communiquer.

- Nous nous apercevons que plusieurs informations clés n'apparaissent pas dans le profil de chaque club.

- Nous vous demandons de réagir au plus vite, sous peine de sanction financière.

- **Le correspondant du club, habilité à utiliser FOOTCLUBS doit procéder à la MAJ des coordonnées téléphoniques**, des principaux dirigeants, (président, éducateurs, correspondant,) et doit **IMPERATIVEMENT, vérifier, corriger, compléter, modifier**, au moins les numéros de téléphone, sans émettre d'erreur lors de la saisie, si possible.

- **L'indicateur « diffusion » se positionne à « DIFFUSABLE »**

Cette opération se renouvelle chaque année, en début de saison.